

Décembre 2017



Les Echos de Castelnau-de-Lévis

Bulletin d'Informations Municipales

Mairie de Castelnau-de-Lévis. Rue Sicard Alaman
81150 CASTELNAU DE LEVIS

Tél : 05 63 46 15 98 - Fax : 05 63 77 59 91
Courriel : mairiecastelnaudelevis@orange.fr
Site : www.mairie-castelnaudelevis.com



L'ÉQUIPE MUNICIPALE VOUS SOUHAITE DE TRÈS BONNES FÊTES
ET VOUS ADRESSE SES VŒUX DE

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2018 !

Sommaire

Le mot du Maire

Bon anniversaire !

À l'honneur

À la mairie

À l'école

Quoi de neuf au village ?

Vie de la commune

Vie pratique

Quelques chiffres

Des nouvelles de l'Agglo

Infos pratiques

*Actualité des
Associations*

Mairie de
Castelnau-de-Lévis

Bulletin d'informations municipales

Directeur de la publication

Robert GAUTHIER

Réalisation

Commission Communication
Françoise PROUST déléguée

Imprimé par l'Association REBOND

Editorial

La rénovation du village ancien a fait partie de nos principaux travaux 2017 sur la commune. Côté est, avec le goudronnage des accès actuellement en cours, cette partie sera définitivement close ; il nous restera sur 2018 à traiter les accès ouest qui ont été volontairement retardés pour finir les réseaux d'eau potable et l'enfouissement téléphone et électricité, pour permettre aussi le déroulement du chantier de reconstruction de l'immeuble Cortezon. Notre motivation principale dans ce projet était de redonner une vie à cette partie ancienne du village en préservant l'intérêt patrimonial pour la collectivité et pour les propriétaires historiques.

Aujourd'hui tout paraît démontrer que cet objectif est atteint. Sur une durée de six années, 14 logements ont été construits ou réhabilités et 8 sont en projet à ce jour.

Une polémique s'est développée sur la suppression d'emplacements de parking. Elle est sans fondement : sur le périmètre du projet et, au terme des travaux, le nombre d'emplacements sera supérieur à celui existant antérieurement.

Le plan de circulation mis en place réserve la plupart des rues à un accès limité aux riverains, excepté la rue Raymond VII qui est ouverte à la circulation en sens unique.

Ce plan de circulation sera testé à l'usage et pourra, suivant ses limites, être modifié.

La restauration du Beffroi de l'église Saint Barthélémy a été clôturée fin juin. Lors de son inauguration au mois de septembre, les personnes présentes ont pu se rendre compte de la qualité du travail réalisé.

Les cloches ont repris du service, exceptée la cloche historique « *Salve Grau* » qui présente une fêlure et qui a été mise au repos.

Le mécanisme d'horloge daté du XVI^{ème} ou XVII^{ème} siècle est en cours de restauration et sera exposé à la mairie à son retour.

Je remercie encore une fois les généreux donateurs qui ont participé à la collecte de fonds initiée par l'équipe paroissiale.

Les travaux prévus pour l'année 2018 : Rénovation thermique du groupe scolaire ; construction d'un « city stade » (mini terrain clôturé permettant de développer plusieurs sports), à proximité du pigeonnier des Garrabets ; réhabilitation de l'appartement situé à l'étage de l'ancienne école rue de Buffaute.

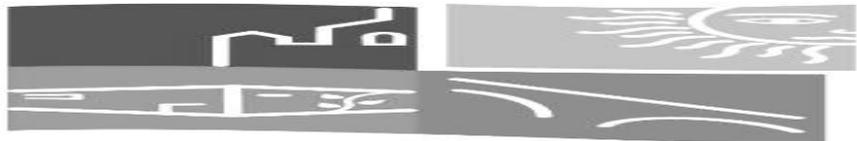
Au sein de la Communauté d'Agglomération nous travaillons à l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal « PLUI » ; c'est une réflexion sur un projet de territoire sur une anticipation de 10 ans touchant à l'urbanisme, à l'habitat, au développement économique et agricole et aux déplacements ; en résumé une grande partie de notre cadre de vie.

En ce moment et sur le 1^{er} semestre 2018, se déroule la période de concertation avec la population. Tous ceux qui ont un projet ou des inquiétudes touchant à ces sujets ou qui n'auraient pas trouvé satisfaction dans le PLU actuel peuvent se mettre en contact avec les services de la communauté d'agglomération.

Vous trouverez dans cette publication, devenue traditionnelle, des informations sur la vie de notre commune, sur ses associations, particulièrement actives.

Ce bulletin est aussi l'occasion de vous transmettre, en y associant toute l'équipe municipale et avec quelques jours d'avance, nos meilleurs vœux de santé de joies et de bonheur pour l'année 2018.

Robert Gauthier



Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie

Du lundi au vendredi de 14 à 18 h

Tél. 05 63 46 15 98 - Fax : 05 63 77 59 91

Courriel : mairiecastelnaudelevis@orange.fr

Site : <http://www.mairie-castelnaudelevis.com>



L'album 2017...

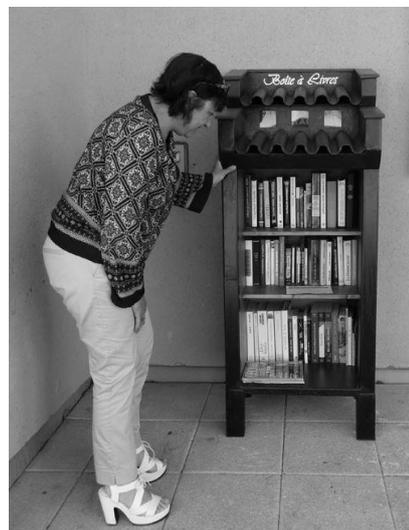


De haut en bas à gauche
Réception des Aînés
Borne de rechargement

De haut en bas à droite
Vœux nouveaux arrivants
Fête au village

En bas à gauche
Inauguration du clocher

En bas à droite
Boîte à livres à la mairie



1968 / 2018 LE MOTO-CROSS FÊTE SON JUBILÉ



Depuis 1968, les chevaliers des temps modernes aux guidons de leurs motos 2 temps ou 4 temps viennent concourir au pied de notre vieille tour de Castelnau. Ce moto-cross, situé sur le site de Puech Rampant, avait au départ pour vocation de « sortir les jeunes du centre du village » avec leur *Flandria* ou autres mobylettes bruyantes de l'époque. L'initiative venait du garagiste local de l'époque Jacques Melous, champion de moto-cross reconnu à l'échelle européenne.



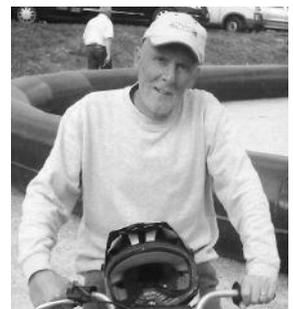
A. Bosseboeuf, P. Valax, G.Lacombe, R.Foissac

Le premier Président du Foyer rural fut Pierre Coujoulou, vite relayé par Pierre Valax.

Ce fut ensuite au tour de Honoré Vial de prendre la tête de l'association.

Ce dernier passa le relais à Alain Bosseboeuf en 1986.

L'AGS Puech Rampant voit le jour en 1991 et reste affiliée au Foyer rural qui s'est enrichi depuis de plusieurs autres activités.



Plus tard, le Foyer rural sera remplacé par la CAC (Coordination des Associations Castellévissiennes) dirigée aujourd'hui par Georges Lacombe.

Diverses municipalités se sont succédé ces cinquante dernières années. Nos Maires, Emile Lagrèze, Pierre Valax, Georges Lacombe et aujourd'hui Robert Gauthier, ont toujours eu une oreille attentive au développement de notre activité.

Des centaines de Bénévoles ont investi leurs temps de loisirs au site et à son environnement. Ils sont tous à remercier chaleureusement. Côté sportif, le circuit de Castelnau est devenu l'un des hauts lieux du moto-cross Européen et Mondial avec l'organisation de 17 épreuves de championnat du monde (125cc, 500cc, sidecars, féminin) et de 18 épreuves de championnats d'Europe (125cc, 250cc, 150cc, Nations, quads).



Haut : Pierre Valax. Centre : J. Marie Carrière
Bas : Le public présent au rendez-vous



À G : Épreuves de Quad-cross - À D : Haute voltige sur le circuit

L'année 2017 s'est très bien déroulée avec les Championnats de France Élite et Junior les 8 et 9 avril et le Championnat d'Europe de Quad-cross les 2 et 3 septembre qui ont attiré 6500 spectateurs.

À l'occasion de ce 50^{ème} anniversaire, la piste et son environnement font « peau neuve ».

Deux épreuves exceptionnelles sont inscrites au programme 2018.

7 et 8 avril : Championnat du Monde de Sidecar-cross, Championnat d'Europe de Quad-cross, Moto-cross National.

14 et 15 juillet : Finale Championnats de France 2018 Élite avec les stars du Moto-cross Junior et Espoir.

À L'HONNEUR

HOMMAGE À LUDO

La plaque « Stade Ludovic Royer » apposée au fronton de la tribune principale du stade d'honneur de Castelnau de Lévis qui n'avait jamais été inauguré, a été dévoilée le 27 mai en présence du maire, Robert Gauthier, d'Éva Géraud représentant le Conseil départemental, de Claire Fita pour le Conseil régional, de la famille de Ludovic et de nombreux joueurs et dirigeants du Club.



La cérémonie, conduite par la sœur de Ludovic, Emmanuelle Royer, elle-même licenciée au sein de l'équipe féminine du club de Gaillac, rendait hommage à la mémoire de Ludo, supporter inconditionnel de l'Olympique Lyonnais qui avait évolué une dizaine d'années au sein du FCCL avant de disparaître prématurément des suites d'une maladie orpheline. Grégory Coupet, ex-portier de l'OL, avait adressé pour l'occasion un message de soutien dans une vidéo visionnée au club-house à l'issue de l'inauguration.

FÉLICITATIONS !



Sébastien Carrat, préparateur physique au SCA, a fêté en janvier les vingt ans de son titre de champion d'Europe décroché dans l'équipe de Brive en 1997. Pour cette rencontre, avec deux essais marqués en deuxième mi-temps, l'ailier avait largement contribué à décrocher l'exploit face à Leicester.

Grand sportif natif de Nègrepelisse (Tarn-et-Garonne), Sébastien s'était d'abord classé dans les années 1990 parmi les meilleurs sprinters français avec deux championnats du monde, deux titres de champion de France du 4 X 100 mètres avec l'US Montauban, et sur 60 m en salle, avant de se tourner vers le rugby à l'âge de 21 ans.

Homme discret, Sébastien a posé ses valises sur les berges du Tarn à Castelnau de Lévis où il parcourt la plaine avec son oiseau chaperonné pour donner libre cours à sa passion de la chasse, et la fauconnerie en particulier. Bon anniversaire, Sébastien !

ÉTAT CIVIL

Nos joies et nos peines en 2017



• Naissances

AZAUD Ménéhie
COMBES Gabin (2016)
DELAHAYE PRIO Arthur (2016)
LACOMBE Antoine
MOURCHID Amir
REGNIER Leia
RUAULT Léon

• Mariages

ALCANTAR FONSECA Paulo et RIVERA ROSIL Gladys
BROSSIER Antoni et TREMBLAIS Sabrina
DEGROOTE Simon et MONTEILLET Sarah
LOPEZ Mauro et CAHUZAC Anaïs
PUECH Julien et ANGLIO Nathalie
SAMMAVILLA Bruno et RAINHAIMER Virginie
VIEU Patrick et DELAYE Aline

• Décès

BONNIN Pierre
CAMBON Joseph
CAUSSÉ Arlette
GALAU Lucette épouse LARROQUE (2016)
PAULIN Jérôme
PUECH Jean-Claude
SUC Paulette
THOMAS Francis
VIGOUROUX Jacqueline veuve NOËL



Un conciliateur de justice à la mairie

Madame Brigitte Lejeune vient d'être nommée Conciliateur de Justice par le Président de la Cour d'Appel de Toulouse.

Elle assure une permanence mensuelle à la Mairie de Castelnau de Lévis, le troisième lundi de chaque mois de 9h30 à 12h sur rendez-vous depuis le 20 novembre 2017.



Le conciliateur a pour mission de favoriser la conclusion d'un accord amiable dans le but de mettre fin aux litiges. La conciliation permet aux particuliers de régler leur conflit sans recourir au Tribunal.

Le recours au conciliateur de justice est gratuit. Il intervient notamment sur les problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen, nuisances diverses...), dans les différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux, les litiges de consommation, les impayés, les malfaçons de travaux.

Les personnes qui souhaiteront rencontrer le conciliateur peuvent se renseigner auprès de la mairie de Castelnau de Lévis au 05 63 46 15 98 ou par courriel auprès du conciliateur : b.lejeune-conciliateur@orange.fr

Signature des Pacs en mairie

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1^{er} novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^{ème} siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).



Pour conclure un Pacs, les futurs partenaires doivent effectuer une déclaration auprès de l'officier de l'État civil de la commune dans laquelle ils fixent leur résidence commune. Ils constituent un dossier comprenant actes de naissance, pièces d'identité, attestation de non parenté ou d'alliance, attestation de résidence commune, ainsi qu'une convention de Pacs (téléchargeable sur le site internet service-public.fr). Les conjoints doivent ensuite se rendre à la mairie pour signer le contrat devant le maire. La procédure du Pacs est entièrement gratuite. La conclusion d'un Pacs peut aussi s'effectuer chez un notaire, qui apportera ses conseils.

Accessibilité des personnes à mobilité réduite

La commune a entrepris un programme d'actions pour répondre aux exigences de la loi en matière d'accessibilité aux personnes handicapées des Etablissement recevant du public (ERP).

Les travaux sont en cours.



Timbres fiscaux électroniques

Un nouveau site internet de vente de timbres fiscaux électroniques, permet désormais d'acheter en ligne son timbre fiscal électronique pour l'obtention d'un passeport....

Plus d'infos sur : <http://timbres.impots.gouv.fr>.



Les travaux de la commune

La dernière tranche des travaux de réhabilitation du village historique est en voie d'achèvement.

La rénovation du village a fait partie de nos principaux travaux 2017 sur la commune. Avec le goudronnage des accès actuellement en cours, cette partie sera définitivement close.

Il restera à traiter en 2018 les accès ouest qui ont été volontairement retardés pour finir les réseaux d'eau potable et l'enfouissement téléphone et électricité.

La restauration du Beffroi de l'église Saint Barthélémy a été clôturée fin juin.

Le mécanisme d'horloge qui date du XVI^{ème} ou XVII^{ème} siècle est en cours de restauration et sera exposé à la mairie à son retour.



Chantier Verso

Des travaux de restauration par l'association Verso ont démarré début novembre dans le village historique de Castelnau de Lévis et se poursuivront sur une durée de cinq semaines. Ils portent sur la rénovation du local destiné à abriter les conteneurs à déchets ménagers sous l'église. Le mur intérieur du cimetière a également été réhabilité, les pierres endommagées ont été purgées et remplacées. Enfin, la façade du puits voisin a été enduite et sa toiture remaniée.



Règlement de la circulation

Carrefour Puech Armand

Sur ce carrefour plusieurs accidents ont été constatés, heureusement sans gravité. Avec les services du Département, de la Communauté d'agglomération et la gendarmerie, nous avons réfléchi sur plusieurs hypothèses de réglementation des priorités. Une solution va être mise en place à partir de début décembre. La priorité sera donnée aux usagers de la RD18 en provenance de Marssac et de la RD33 en provenance de Sainte Croix. Les usagers de la RD1 en provenance de Castelnau ou de Bernac devront laisser le passage. Nous avons lancé une étude pour l'implantation d'un mini rond-point franchissable, identique à celui de Lincarque.

Village historique

Le principe retenu a été de réserver toutes les rues à l'usage des riverains par une interdiction de circulation, sauf riverains, et de mettre la rue Raymond VII en sens unique dans le sens Buffaute /église /rue Sicard Alaman, en permettant aux riverains de remonter en sens inverse jusqu'à l'église.

Chemin des crêtes

En association avec Sainte Croix, une limitation à 70 km/h, va être matérialisée de la propriété de Michel Massol à la Capounié jusqu'à la propriété de Michel Barthez à Puech Gros.

Bientôt un City stade aux Garrabets

Un City Stade dédié au sport sera implanté sur la zone de loisirs des Garrabets en 2018.

Cet espace est un terrain multisports en libre accès, entouré par une enceinte. On y trouvera des buts de foot, des panneaux de basket, des poteaux pour installer un filet (pour jouer au volley ou au badminton).

Jeunes et moins jeunes, particuliers et associations, pourront y jouer au foot, au basket ou au volley, gratuitement et en plein air. Une solution palliative à l'encombrement récurrent de la salle polyvalente.



À L'ÉCOLE

149 ÉLÈVES SONT SCOLARISÉS À CASTELNAU DE LÉVIS SOUS LA DIRECTION DE
MADAME MARIE-PIERRE BONNEAU. TÉL : 05 63 60 82 08

L'équipe pédagogique :

Madame Séverine VERGÉ
CM2
Mesdames Magali ROUANET et Caroline MALIÉ
CE1 / CE2
Mesdames Brigitte DELMAS et Caroline MALIÉ
CE2 / CM1
Mesdames Marie-Pierre BONNEAU et Caroline MALIÉ
CP / CE1
Madame Cathy ROLDES-PROSDOCIMI
MS / GS
Monsieur Gérard GIPPA
TPS / PS / MS
Mesdames Sylvie MATGE et Magali PRADAL
Aides maternelles



Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h45 à 16h ; le mercredi de 8h45 à 11h45.
Le temps de classe est de 24 heures hebdomadaires.

Activités périscolaires : Des ateliers (expression corporelle, travaux manuels, sports, bibliothèque et découverte de la nature etc...), organisés conjointement par la commune et les associations, complètent le temps de travail le lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 17h30.

Elles sont réservées prioritairement aux enfants inscrits à la garderie.

Marion Czwodinjski, recrutée sous contrat « emploi d'avenir », est chargée d'organiser ces activités.

Aide aux devoirs : assurée par Mmes Sylvie Matgé et Magali Pradal de 16h45 à 17h30.

Garderie : assurée par Mmes Valérie Chabbert, Vanessa Dupont, Sylvie Matgé, Magali Pradal et Marion Czwodinjski, de 7h30 à 9h et de 16h à 18h30 (lundi, mardi, jeudi et vendredi), de 7h30 à 8h45 et de 11h45 à 12h45 (mercredi). La garderie est ouverte sur inscription en période scolaire.

Elle est gratuite pour les enfants de la commune et facturée 2.20 € aux familles extérieures à la commune.

Le mercredi pour les enfants inscrits : Un bus vient chercher les enfants à 11h45 à l'école, les amène au CLAE de Marssac, les enfants mangent au CLAE, les parents récupèrent les enfants au centre aéré « La Clé des champs » rue de la gare à Marssac le mercredi soir avant 18h30.

Les parents doivent avoir rempli un dossier d'inscription pour l'année auprès de « la Clé des champs » et les inscriptions pour les mercredis de la période scolaire se font auprès de la mairie avant le mardi 10h.

Pour les vacances scolaires, les inscriptions se font directement au centre aéré.

Actions éducatives : nombreuses et variées, organisées en partenariat avec la Scène Nationale, la Fédération des Œuvres Laïques pour les séances de cinéma, et avec le soutien de l'Association de Parents d'Elèves.

Délégués des parents d'élèves : Mesdames Carine Caussé-Galzin, Joëlle Sans, Rose Bruel, Stéphanie Labrot, Virginie Batlle, Amélie Rivière, Florence Albinet-Dedryver, Alice Delbar et Sylvie Dias.

Association des parents d'élèves : Présidente : Stéphanie Labrot, vice-présidente : Rose Bruel, trésorière : Virginie Batlle, vice-trésorière : Samia Grzesik, secrétaire : Katia Caussignac, vice-secrétaire : Sophie Alunni.

La cantine : est organisée par Madame Vanessa Dupont en deux services, de 12h à 12h30 et de 12h30 à 13h. Valérie Chabbert vient en appui pour la garderie et la cantine.

Prix des repas : 3,05 € pour les enfants de maternelle et 3,25 € pour les élèves de primaire.

Inscriptions auprès de de la Mairie.

Vous pouvez d'ores et déjà inscrire vos enfants à l'école pour la rentrée 2018

QUOI DE NEUF AU VILLAGE ?

Découverte archéologique aux Garrabets

À la demande du propriétaire à Castelnau de Lévis d'un terrain aux Garrabets qui souhaite garder l'anonymat, un diagnostic archéologique préventif pour la préservation du patrimoine vient d'être réalisé sur l'emplacement d'une ancienne vigne de 4000 mètres², propriété de la famille depuis trois générations.



De nombreux fragments qui remontaient régulièrement du travail de la terre, avaient amené les propriétaires à soupçonner la présence d'éléments archéologiques gallo-romains sur le site. Les recherches entreprises fin août par l'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives), ont mis à jour trois niveaux archéologiques : des foyers rudimentaires pré-romains, un niveau d'habitation gallo-romain (haut-empire/ bas-empire), et des tombes datables du septième siècle après J-C au vu des fragments de poteries qui y ont été découverts.

Malgré l'absence de monnaies ou autres objets de valeur, jamais retrouvés sur les lieux, le rapport de diagnostic de l'INRAP, attendu à la fin de l'année, mettra peut-être en lumière l'existence d'un site d'intérêt patrimonial majeur sur la commune, déjà richement dotée dans ce domaine avec son château médiéval du XIII^{ème} siècle, mais aussi l'ancien port gallo-romain découvert aux Mirgouses, ou encore la sépulture datant sensiblement de la même époque mise à jour à La Ravailhé. Affaire à suivre...

UNE BOÎTE À LIVRES À LA MAIRIE

Le petit édicule, construit sur le modèle d'un pigeonnier métallique artistiquement peint et décoré, est né d'une initiative collégiale : Marie-Thérèse en avait eu l'idée, le tandem Odette et André (bricoleur et touche à tout de génie) l'ont concrétisée, engendrant une très pimpante boîte à livres désormais installée devant la mairie de Castelnau de Lévis. Ce dispositif, totalement indépendant de la bibliothèque, a pour objectif d'échanger librement et gratuitement des livres ou des revues en les déposant dans ce lieu public dédié au partage. Chacun peut déposer ou prendre un ouvrage à toute heure, conserver celui emprunté et le reposer une fois lu.



POINT DE RECHARGE VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Une borne à deux points de charge permettant de recharger les batteries de deux véhicules électriques en simultané est en service sur la commune. Pour ses opérations de recharge, l'utilisateur est relié au service d'électro-mobilité RÉVÉO. Le coût de l'abonnement est de 12 € par an et, à titre indicatif, la connexion pour 1h de charge est de 1.50 € pour un abonné, 3 € pour un utilisateur occasionnel. Avec le site web et l'application Smartphone associée, RÉVÉO permet de géo-localiser les bornes disponibles, et de recharger son véhicule en toute simplicité. Plus d'infos sur <https://www.reveocharge.com/>



Brèves

Cabinet médical : Madame Pauline PISTRE est associée à Madame Chantal Durand au cabinet médical.

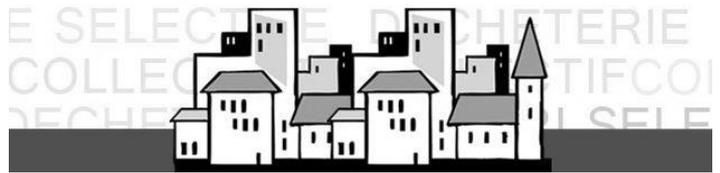
Changement d'horaires : Le salon Nelly Coiffure est ouvert du mardi au vendredi 9h/12h et 14h/17h. Le Samedi 9h/14h. Lundi 13h/16h uniquement sur RV. Tél. 05 63 46 14 47

Espace détente à Jussens : L'association « le cercle du Gai Rire » vous accueille à « Terre d'Alliance » à Jussens. Tél. 0563477503 ou <https://terredalliancetarun.wixsite.com/terredalliance>.

Actualité littéraire : Sortie prochaine du roman « Les amants de la tour » de Françoise Proust. Renseignements au 05 63 60 85 97.

La vie de la commune

Pas de répit pour les termites



En application de la première phase du plan d'action de l'ACLT (Association Castellévienne de Lutte contre les Termites) sur la commune, des diagnostics ont été réalisés en partenariat avec la municipalité qui a participé pour 50% à leur financement.

Ils portaient sur quarante-neuf propriétés d'adhérents.

L'opération permet d'établir un premier état, non exhaustif, des zones infestées, sachant que les diagnostics, réalisés sur la base du volontariat, ne sont que partiellement représentatifs de la situation globale sur la commune. Il permet néanmoins de conclure qu'environ un immeuble analysé sur trois est touché par la présence de termites, diversement répartie en différents foyers dispersés.

- La campagne s'est déroulée du 11 mai au 4 septembre 2017.

48 propriétaires ont été visités, représentant 52 immeubles concernés.

47 d'entre eux et 51 maisons avec dépendances et jardin ont été contrôlés.

14 des 47 propriétaires ont des termites dans leur immeuble (bâti et/ou non bâti) soit environ 30 % des propriétaires.

- Dans les terrains, les termites ont été décelés dans les 10 mètres autour du bâti. 5 sur 14 ont des termites dans leur maison soit un peu plus de 10 % des propriétaires ou 35 % des propriétés "infestés". 4 sur les 14 n'ont pas de termites dans leur bâti car ils ont déjà traité (injections pour 3 et pièges pour 1).
30% des propriétaires "visités" ont des termites dans leur immeuble (Bâti et/ou non bâti).
35 % d'entre eux ont des termites dans leur construction.
- D'un point de vue des foyers contaminés, 10 ont été dénombrés ainsi localisés : Mas de Sarny, La Carquillé, Les Mirgouses, France, Pont de Martianne, La Mouline, rue des Radis (secteur ouest), Les Garrabets, Jussens/La Fondue et le secteur Moto-cross.

À cet état des lieux, il convient d'ajouter à la liste des propriétés infestées répertoriée, celle de sept immeubles atteints et déclarée en mairie de plus longue date, ainsi que les propriétés, connues mais non déclarées, ou dont les déclarations n'ont pas été retrouvées, qui ont fait ou font encore l'objet de traitements dans les secteurs de Jussens, La Plaine, et du Moto-cross (liste non exhaustive).

Le bilan de cette première année est encourageant dans le sens où un échantillon représentatif de la population a été sensibilisé au problème. Il n'en demeure pas moins que l'on peut imaginer ce qu'auraient été les conclusions d'un diagnostic généralisé à l'ensemble de la commune et non sur le simple volontariat en extrapolant sur la base d'une maison sur trois infestée...

En application de la seconde phase de son plan d'action, l'association a lancé un appel d'offres le 20 octobre auprès de quatre sociétés de traitement pour obtenir les meilleures conditions tarifaires pour des traitements groupés sur les propriétés privées, mais également sur une partie du domaine public infesté, en concertation avec la municipalité.

La meilleure offre sera retenue pour une mise en œuvre des traitements dès le début 2018.

Rappelons notre objectif de regrouper les propriétaires d'immeubles atteints, ainsi que toutes les personnes intéressées par le sujet et qui pourraient être concernés demain, afin de prendre des initiatives communes devant aboutir à la mise en place d'une véritable politique locale de lutte contre les termites.

Unissons-nous dans le but de faire de cette lutte notre priorité et améliorer ensemble notre cadre de vie !

Contact et renseignements : ACLT au 05 63 60 85 97 ou castelproust@orange.fr

Dimanche à la chasse

Le 15 octobre, la société de chasse de "La Tronque" a été retenue par la fédération départementale pour organiser une journée de découverte intitulée "Un dimanche à la chasse". Ceci a permis à des non chasseurs de découvrir cette activité en toute sécurité.

À cette occasion, les participants ont pu découvrir la chasse au chien d'arrêt, la fauconnerie et les archers. La matinée s'est terminée de façon conviviale autour d'un apéritif et d'un repas où tous ont pu apprécier les terrines et autres préparations de gibier ainsi que l'accueil dans le nouveau local.



Cette nouvelle animation avec des adultes complète les sessions de découverte de la nature effectuées avec les enfants de l'école dans le cadre des activités périscolaires que les chasseurs animent depuis quatre ans et qui sera reconduite cet hiver.

La vie de la commune

Quarante bougies pour le FCCL :

Le FCCL a fêté son quarantième anniversaire lors d'une soirée dansante mémorable. Une rencontre qui marque bien le nouvel élan du Club qui se structure et progresse dans tous les domaines avec une équipe soudée et animée des meilleures intentions autour de son nouveau président dans le but de faire avancer l'association et de partager des moments de convivialité.

Le FCCL : Plus qu'un Club, une famille !



Collecte des déchets à Jussens

En raison des problèmes d'accessibilité aux véhicules de collecte des déchets ménagers à Jussens, les jours de passage ont été modifiés afin d'assurer le service dans de meilleures conditions. Le lundi : collecte des ordures ménagères (présentation des bacs roulants la veille au soir). Le jeudi : collecte des déchets recyclables (présentation des caisses jaunes la veille au soir).

Une belle fête au village

Une météo au beau fixe, une équipe d'une cinquantaine de bénévoles jeunes et dynamiques qui ne ménagent pas leur peine : Toutes les conditions étaient réunies pour que les trois jours de fête à Castelnau soient un total succès populaire.

Des fêtes comme on les aime où chacun y retrouve son compte : les aînés le vendredi soir autour d'un « repas canard » qui méritait le détour, la Bodéga et le feu d'artifice pour tous le samedi soir ; vide-grenier, marche pédestre, concours de pétanque et apéritif de clôture le dimanche, sans oublier les jeux et manèges les trois jours pour les plus jeunes.

Un grand coup de chapeau à ce jeune Comité des Fêtes qui n'en restera pas là et nous promet encore de belles surprises pour l'avenir.

La Paroisse

Le village de Castelnau de Lévis fait partie du secteur paroissial « Ste Madeleine et les Saints Apôtres ».

Ce secteur regroupe les quartiers de la Madeleine et du Breuil à Albi, les villages de Bernac, Castanet, Mailhoc, Ste Croix, Villeneuve S/Vère, le secteur de Saint Juéry jusqu'à Marsal.

Le prêtre responsable, Philippe Sènes, est entouré de trois prêtres : Stefano Bovi, Louis Debon, Rufin Abou, et d'une équipe d'animation pastorale de laïcs.

Accueil paroissial à Albi, 94 Bd Mal Lannes ☎ 05 63 60 62 45 :

Du lundi au vendredi 9h/12h, lundi et mercredi 14h30/18h30.

Permanence catéchétique : mardi et jeudi 14h/18h.

- Les messes à Castelnau sont célébrées à 10h45 les 2^{ème}, 4^{ème} dimanche du mois et fêtes religieuses (Toussaint, veillée de Noël, jour de Noël, Pâques...). Veillée pascale à l'église de la Madeleine à Albi. Une messe est dédiée aux défunts du trimestre chaque dernier dimanche du trimestre.

En ce qui concerne les sépultures, depuis début septembre 2011, des laïcs désignés par le curé assurent le service des obsèques religieuses les mardis et les jeudis.

Attention : Il ne s'agit surtout pas d'un enterrement civil !

- Une équipe de laïcs, relais d'église, assure le lien entre les prêtres et les personnes qui en font la demande. Elle se réunit une fois par mois dans les locaux paroissiaux de Castelnau, Ste Croix, Bernac, Villeneuve ou Castanet. Contacts : Mmes Marie-Jeanne Daures ☎ 05 63 46 15 83, A. Marie Sablayrolles ☎ 05 63 46 18 95 et Aline Tardieu ☎ 05 63 46 19 98.

- Accompagnement des familles en deuil : Mmes Tardieu ☎ 05 63 46 19 98, Daures ☎ 05 63 46 15 83, Sablayrolles ☎ 05 63 46 18 95

- Service évangélique des malades : Mme Sablayrolles ☎ 05 63 46 18 95

- Catéchèse des enfants tous les mardis à la salle paroissiale de Castelnau ou de Villeneuve, à la sortie des classes en période scolaire : Mmes Daures ☎ 05 63 46 15 83 et Lafon ☎ 09 64 04 72 26.

Des guides pratiques paroissiaux sont à disposition à l'épicerie de la Tour et à la mairie.

Le puits de Jussens

Audrey et Sébastien Ézanic sont à Jussens les nouveaux propriétaires de la maison d'hôtes *Le puits de Jussens*. Des aménagements à venir devraient s'ajouter aux trois chambres de caractère existantes, ainsi qu'une salle à l'étage pour accueillir des séminaires d'entreprises, ou encore la transformation du pigeonnier en gîte.



Invitation au voyage...

L'Association de Sauvegarde du Château organise sa sixième sortie « *Circuit des Templiers* », ouverte à tous, le samedi 7 avril 2018.

Au programme : Départ Castelnau de Lévis en car le matin, repas de midi, visites guidées (La Cavalerie, La Couvertorade, Sainte-Eulalie de Cernon), et retour. Nombre de places limité : les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée. Renseignements au 05 63 60 85 97.



INCIVILITÉS À RÉPÉTITION

Alors que nombre de particuliers, bénévoles d'associations, agents municipaux et autres bonnes volontés, s'efforcent de préserver et de mettre en valeur le bien commun, une minorité dévoyée s'évertue à taguer, casser, dégrader, vandaliser, brûler gratuitement certains aménagements en différents points de la commune (patrimoine, lieux publics, équipements sportifs, etc...). Ces incivilités, inadmissibles, perpétrées par un groupe de malfaisants bien connu des habitants, portent atteinte au bien public, font bien peu de cas du travail accompli par d'autres, ni de leur coût pour la population.

La municipalité invite les familles à rappeler leurs jeunes désœuvrés au civisme et au bien vivre ensemble afin que de tels faits, exaspérants pour la communauté, ne se renouvellent pas, sachant qu'il existe de nombreuses structures prêtes à les accueillir s'ils ont de l'énergie à dépenser.

Prolifération de chatons

Nous observons une prolifération des chatons abandonnés sur la commune. Laisser à d'autres la charge d'assumer les conséquences de l'abandon des portées sur la voie publique est lâche et irresponsable. Chaque femelle peut engendrer douze à vingt-quatre chatons par an. En la circonstance, la seule solution efficace, car définitive, est la stérilisation. Il en va de la responsabilité des propriétaires de chat(te)s de faire identifier, stériliser et vacciner leur animal. Merci pour eux.

Sécurité routière



Rappel : La vitesse est limitée à 30 kms/h dans la traversée du village, du Pont de Martianne au rond-point de Buffaute. Merci de lever le pied : des contrôles seront opérés !

Drones

En application de la loi N° 2016-1428 du 24/10/2016 NOR : DEVX1614320L relative au renforcement de la sécurité de l'usage des drones civils (JO du 25/10/2016), le survol du village historique est interdit, cette zone étant soumise à interdiction pour l'usage, à titre de loisir, d'aéronefs télépilotés (ou drones).



Dépôts sauvages

Le parvis de la mairie n'est pas un lieu de décharge des objets dont on ne veut plus ! Seuls les livres peuvent être déposés dans la boîte à livres, lieu public dédié au partage, dans le but exclusif de permettre à chacun d'échanger librement et gratuitement, des ouvrages ou des revues. Tout autre dépôt est strictement prohibé.



De même, il est interdit de déposer des objets de quelque nature que ce soit au pied des conteneurs d'apport volontaire destinés à la collecte des emballages ménagers. Merci de respecter ces simples règles de savoir-vivre.

Le recensement citoyen

Tous les jeunes Français ayant atteint l'âge de 16 ans, ou qui ont moins de 25 ans, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Le jeune, son représentant légal ou son tuteur, doit venir à la mairie muni de sa pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport), du livret de famille des parents et, le cas échéant, de tout document justifiant de sa nationalité française ou de sa double nationalité. Cette démarche peut également être réalisée par internet sur le site [mon Service Public.fr](http://monServicePublic.fr)

Élagage

Les branches de vos arbres ou arbustes doivent être élaguées régulièrement en bordure du domaine public afin qu'elles ne gênent pas la visibilité, les réseaux électriques et téléphoniques ou le passage des véhicules encombrants (bus, bennes à ordures, camions, machines agricoles).



QUELQUES CHIFFRES

BUDGET COMMUNAL 2017					
FONCTIONNEMENT					
1 965 348 €					
DEPENSES	BUDGET 2016	BUDGET 2017	RECETTES	BUDGET 2016	BUDGET 2017
Charges à caractère général	241300	222520	Résultat reporté	1129258	1282551
			Travaux en régie		
Charges de personnel	190000	190000	Vente de produits de services	51080	54500
Autres charges de gestion courante	47725	50575	Impôts et taxes	344658	354081
Charges financières	3000	7400	Dotations subventions participations	244796	241716
Charges exceptionnelles			Autres produits de gestion courante	32000	32000
Opérations d'ordre	18500	19100	Atténuation de charges		
Fonds de concours investissement C2A	416868	316868	Produits exceptionnels (d'ordre)	0	0
Virement à la section investissement	0	0	Opérations d'ordre	500	500
Excédent de fonctionnement à reporter	884 899 €	1 158 885 €			
TOTAL FONCTIONNEMENT	1802292	1965348	TOTAL FONCTIONNEMENT	1802292	1965348
BUDGET COMMUNAL 2017					
BUDGET D'INVESTISSEMENTS					
1 021 997 €					
DEPENSES	BUDGET 2015	BUDGET 2017	RECETTES	BUDGET 2016	BUDGET 2017
Solde reporté	344917	854766	Solde reporté et affectation	350683	116706
Nouvelles opérations	160100	125600	Virement section fonctionnement	0	0
Subvention Équipement versée	10000		Excédents capitalisés	0	0
Opérations pour le compte tiers	0	0	Subventions	109697	190824
Opérations d'ordre	0	0	Emprunts	3000	626109
Dotation fonds divers	5000	0	Autres cessions	0	5000
Remboursement emprunts	23380	41631	Virement immobilisations en cours	0	0
Participations	0	0	Dotations fonds divers	65198	64258
Excédent	3681	0	Dotation aux amortissements	18500	19100
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	547078	1021997	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	547078	1021997
			ETAT DES EMPRUNTS		
				31/12/2016	31/12/2017
			Ets bancaires	39298	415015
			Communauté d'Agglomération	5123	0

TAUX DES TAXES							
TAUX COMMUNAUX							
TAXES	TAUX 2012	TAUX 2013	TAUX 2014	TAUX 2015	TAUX 2016	TAUX 2017	
HABITATION	6,71%	6,71%	6,78%	6,88%	6,98%	7,08%	
FONCIER BATI	16,73%	16,73%	16,90%	17,15%	17,41%	17,67%	
FONCIER NON BATI	75,66%	75,66%	76,42%	77,57%	78,73%	79,91%	
TAXE ASSAINISSEMENT COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION							
TAXES	TAUX 2012	TAUX 2013	TAUX 2014	TAUX 2015	TAUX 2016	TAUX 2017	
REDEVANCE COMMUNAUTE AGGLO AU M3	0,63 €	1,28 €	1,28 €	1,32 €	1,34 €	1,37 €	
TAXE PROFESSIONNELLE COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION							
	TAUX 2012	TAUX 2013	TAUX 2014	TAUX 2015	TAUX 2016	TAUX 2017	
TAUX COMMUNAUTE AGGLOMERATION	22,30%	22,30%	22,30%	22,30%	22,30%	22,30%	
ORDURES MENAGERES COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION							
	TAUX 2012	TAUX 2013	TAUX 2014	TAUX 2015	TAUX 2016	TAUX 2017	
TAUX COMMUNAUTE AGGLOMERATION	13,55%	13,00%	12,54%	12,20%	12,60%	12,72%	
INDICATEURS ECONOMIQUES ET DE FISCALITE				COMMUNES DE FRANCE			
MOYENNE PAR HABITANT 2016	CASTELNAU	TARN	REGION	France			
EMPRUNTS €	280	508	702	582			
IMPOTS LOCAUX TOTAL €	197	263	338	301			
TAXE HABITATION €	61	96	145	133			
TAUX DE TAXE D'HABITATION %	6,98	9,76	12,31	12,16			
TAXE FONCIERE BATI €	115	134	163	144			
TAUX DE TAXE FONCIERE BÂTI %	17,41	16,91	18,09	15,62			
TAXE FONCIERE NON BATI €	21	31	30	27			
TAUX DE TAXE FONCIERE NON BÂTI %	78,73	72,99	79,25	45,38			
ORDURES MENAGERES €	80	65	99	66			
REVENU FISCAL MOYEN PAR FOYER €	25800	23927	24136	26102			

Le PLUi c'est l'affaire de tous !

Chacun d'entre nous a ou aura une bonne raison de s'y intéresser un jour car le PLUi aborde des thèmes relevant de la question du patrimoine urbain, des ressources naturelles et agricoles, de la mobilité, de l'activité économique, du numérique, de l'éducation, de la culture, des sports pour les jeunes et les moins jeunes. Une fois adopté, il s'imposera à tous car il va fixer les règles d'occupation et d'utilisation du sol.

Un projet co-construit : Les modalités de la concertation permettent d'associer les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées, de façon régulière tout au long de la procédure, ou ponctuellement selon les différentes étapes du projet. Conformément aux obligations légales, la concertation sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal s'inscrit sur plusieurs années jusqu'au bilan de la concertation et l'arrêt du projet, prévu à l'automne 2018.

Tout au long de l'élaboration du PLUi, les communes seront étroitement intégrées aux différentes phases du projet. Les observations, remarques, suggestions ou demandes particulières peuvent être adressées par courrier à la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois – BP 70304 – 81009 Albi Cedex. Elles peuvent aussi être consignées dans les dossiers de concertation ouverts dans chaque commune et au siège de la Communauté d'Agglomération à Saint-Juéry, ou transmises par mail à : plui@grand-albigeois.fr

Enfin, les élus et les techniciens de l'Agglomération tiennent des permanences d'information à l'Hôtel d'entreprises InnoProd (parc technopolitain Albi-InnoProd) sur rendez-vous au 05.63.76.06.06.

Par ailleurs, il est maintenant possible à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone de visualiser les documents graphiques des PLU ou POS, sur un secteur géographique ou sur une parcelle, de faire une recherche à partir d'une adresse et de connaître rapidement le règlement applicable sur une parcelle. D'autres fonctionnalités sont présentes dans cet espace cartographique très riche.

Lien : www.grand-albigeois.fr PLU.

Aide financière aux futurs propriétaires

Pour financer l'achat d'un logement neuf, construit ou à bâtir, individuel ou collectif situé dans l'une des seize communes de l'agglo (respectant la réglementation technique 2012) ou la rénovation de l'habitat ancien avec travaux, y compris d'économie d'énergie, les élus ont choisi un support financier simple : le prêt à taux zéro (PTZ). L'agglo prendra en charge les intérêts d'une centaine de prêts par an en consacrant 1,8 M€ sur six ans au financement de ce coup de pouce à la propriété. Ce prêt à taux zéro (PTZ) de 10 000 € à 25 000 € est octroyé sous condition de ressources pour une durée de 15 ans, selon le nombre de personnes du foyer (au minimum 2) et le type de bien. Contact : http://www.grand-albigeois.fr/uploads/Document/f4/14179_977_GA42.pdf

Covoiturage

Frais d'essence partagés, pas de soucis pour se garer : c'est du stress et de la fatigue en moins!

Et le covoiturage c'est aussi un moment de convivialité. N'hésitez plus et adoptez la nouvelle mobilité !

Pour encourager cette pratique, l'Agglo a aménagé trois aires situées en proximité immédiate de la rocade.

- Parking relais et de covoiturage au Caussels : 50 places pour covoiturer ou poursuivre en bus.

Ce parc relais est desservi par un bus toutes les 20 minutes aux heures de pointe (lignes P, E, E1) pour rejoindre rapidement les centres villes d'Albi ou de Saint Juéry.

- Aire de covoiturage du Rond-Point du Séquestre : une centaine de places de parkings, dont 5 pour les personnes à mobilité réduite (PMR) et des places pour les motos. Un local abrité permet de garer une dizaine de vélos. Les bus de grand tourisme peuvent également stationner : 5 places sont prévues à cet effet. Un abri permet aux passagers de covoiturage de patienter assis et protégés de la pluie ou du soleil. L'arrêt Rond-Point du Séquestre des lignes K et L (Boulevard Andrieu-Marssac ZAC) est ici aussi !

- Parking-relais de la Milliassole : Une centaine de places gratuites pour voitures particulières et une vingtaine pour les autocars de tourisme. Liaison avec la ligne R : du centre de l'agglomération (Université / Gare SNCF Albi-Ville / Hôpital / Centre-ville d'Albi / Stadium / École des Mines Albi) jusqu'à l'aire de covoiturage du Rond-Point du Séquestre. Passages toutes les 20 min aux heures de pointe. Les + : Le réseau des pistes cyclables grandit et les connectera petit à petit. D'ores et déjà, l'aire de covoiturage du Rond-Point du Séquestre est reliée à la piste cyclable qui conduit vers le Séquestre ou qui longe la rocade. Envie de covoiturer ? infos sur : www.blablacar.fr - www.idvroom.com - www.laroueverte.com

Les Numéros Utiles

Mairie de Castelnau de Lévis	05 63 46 15 98
SAMU	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Allo Docteur (nuit, WE, fériés)	3966
Centre hospitalier d'Albi	05 63 47 47 47
Centre Anti Poison	05 61 77 74 47
Cancer Info Service	08 10 81 08 21
Cartes Bleues volées	08 92 70 57 05
Chéquiers volés	08 92 68 32 08
Toutes urgences	112
EDF (sécurité, dépannages)	09 72 67 50 81
GDF (sécurité, dépannages)	08 10 43 30 81
Enfance maltraitée	119
Pompes Funèbres	05 63 46 69 24
SOS personnes âgées	08 00 02 05 28
SOS Amitié	05 63 54 20 20
Chenil communautaire	05 63 38 38 24

Services

CABINET MEDICAL

DURAND Chantal
PISTRE Pauline
1 Chemin des Mirgouses
Tél.: 05 63 46 01 98
Visites et consultations sur RDV

KINESITHERAPEUTE

HERMET
1 Chemin des Mirgouses
Tél: 05 63 60 43 69
Consultations sur RDV

PHARMACIE

PEYRAL Alain
Pont de Martianne
Tél: 05 63 46 26 03
Fax: 05 63 46 20 85
Ouvert tous les jours sauf le dimanche,
de 9h00 à 12h et de 14h à 20h

CABINET INFIRMIER

CAMBON-FOURES et FUHRMANN
Pont de Martianne
Tél: 05 63 47 62 38
Sur rendez-vous

CABINET D'OSTEOPATHIE

BEAUJARD Michel
Jussens
Tél: 05 63 53 02 07
Sur rendez-vous

MAISON DE RETRAITE

GRUPE KORIAN LES BLES D'OR
Directeur : PECHARMAN Pascal
Pont de Martianne
Tél. 05 63 47 68 00

SOINS INTEGRES (H.M.O)

**Hypnose Ericksonienne - P.N.L Magnétisme -
Ostéo Fluidique**
LACOMBE Guillaume
Saint Marty
Tél. 06 86 94 30 08 sur RDV
Courriel : guillaume@h.m.o.fr

LABORATOIRE DE PROTHESES DENTAIRES

LAPORTE Cyril
1 Chemin des Mirgouses
Tél. 05 63 53 22 03
Lundi au vendredi 8h à 12h et 13h30 à 18h
Samedi 8h à 12h

Commerces

EPICERIE DE LA TOUR

Alimentation générale, presse, pain, pâtisserie
Rue Sicard Alaman
Semaine : 8 h/12h30 et 16h15/19h. Samedi 8h30/12h30
et 17h/19h. Dimanche 8h30/12h. Fermé le mercredi

NELLY COIFFURE

Coiffure femme, homme, enfant
2 rue du Port
Tél. 05 63 46 14 47
Du mardi au vendredi 9h/12h et 14h/17h.
Samedi 9h/14h. Lundi 13h/16h uniquement sur RV.

RESTAURANT « Chez Caramel » / Le Refuge

FERAL Patrick
4 Cité du Port
Chez Caramel d'avril à octobre : Du mardi au dimanche midi
et soir. Tél. 05 63 60 62 50
Le Refuge de novembre à avril : Du mardi au dimanche midi,
et le soir du jeudi au samedi. Tél. 05 63 56 28 58
Repas de groupes sur RDV – location de salle.
Site : www.lamicaramel.fr

HOTEL RESTAURANT Bruno BESSON

BESSON Bruno et Monique
Le Bourg
Tél. 05 63 60 90 16
Ouvert midi et soir sauf dimanche soir, lundi et mardi midi
(hiver) lundi et mardi midi (été).
Site : www.tavernebesson.com

VINS DOMAINE BARON THOMIERES

La Mailhourié
Tél. 05 63 60 39 03
Cave ouverte du mardi au samedi inclus de 14h30 à 18h30.
Site: www.baron-thomieres.com

ORGANISATEUR D'EVENEMENTS

Réceptions clé en mains, entreprises, particuliers
NETANJ Alexandre
Rue Sicard Alaman
Tél. 06 72 90 39 07

LE PANOZZO DU CABOTIN

Pizzas, panozzi, tartes salées et sucrées
Rue Sicard Alaman
Tél. 06 75 40 47 55
11h à 14h30 et de 18h à 23h, sauf lundi et mercredi midi

BEAUTY JESS

Soins du visage, du corps, ongles, épilation
4 Cité du Port
Du lundi au samedi sur RDV
Tél. 07 68 11 18 99
Courriel : beauty.jess@hotmail.com
www.facebook.com/beautyJess81

COIFFURE

Rémy EVRARD
Pinègre – Route d'Albi
Mardi au samedi de 9h à 19h non-stop
Tél. 06 73 23 25 45

Ils sont à votre service...



Académie de musique

BALAYER Virginia
8 Cité de la Mouline
Du lundi au samedi sur RDV
Tél. 06 21 94 04 19

Agence de Communication

CARTER Isabelle
2 rue des Radis
Tél. 05 67 67 25 15

Assurances

VILLANO Adrienne
Futurgou
Tél. 05 63 53 17 36

Bâtiment

BONNEAU Laurent
Fonfrège
Tél. 05 63 47 52 80

Bureau d'études

SERVITECH
Rue des Remparts
Tél. 05 63 77 50 27
Fax 05 63 47 13 01

Carrelage Faïence

DIAS Thierry
Eglise du Carla
Tél. 05 63 78 80 53
Mobile : 06 34 05 59 24
Thierry.dias@sfr.fr

Carrossier

VANDEUR Laurent
Route d'Albi - Jussens
Tél. 05 63 60 55 30

Casse, réparation auto

BARBARA Philippe
La Fondude
Tél. 05 63 77 55 83

Charpente, couverture

Tous travaux du bois
SASU GUILLLOU
65 chemin de Jussens
Tél. 07 78 02 09 46
pierrealainguillou@hotmail.fr
www.sasu-guillou.com

Débosselage sans peinture

CADILLAC Sébastien
Sur RDV
Tél. 06 23 45 32 45

Electricité

Travaux divers
BARTHEZ Michel
Lespinasse
Tél. 06 84 37 54 88

Entretien chaudières

VIDAL Christophe
Le Touat
Tél. 06 72 20 39 41

Garage automobile

PAUL Guillaume
Pinègre
Tél. 05 63 60 67 81

Assistance Informatique

Medi@clik
MAPAS Johan
20 chemin de Jussens
Tél. 06 80 64 91 14
Site media-clik.com

Lubrifiants

FOURNIER Jean-Paul
Montarzac
Tél. 05 63 60 90 14

Maçonnerie

-RUAULT Christophe
La Capelanié
Tél. 05 63 60 35 43

Maintenance

-CIFTCI Huseyin
France
Tél. 05 63 38 34 81

Maintenance Industrielle

SARL CTMI
La Ravailhé
Tél. 05 63 47 59 33

Maraîchage

-GAEC Les Serres Del
Castel
La Capelanié
Tél. 05 63 60 89 35

Travaux Agricoles

REIGNIER Sébastien
La Mirande
Tél. 06 13 11 05 92

Rénovation, dépannage

Entretien
YANNELEC
As Cayre
Tél. 06 80 57 69 47
Courriel :
yannelec81@gmail.com

Travaux Publics

SARL Les Genêts
BLATGE Frères
La Rivière
Tél. 05 63 46 13 42

Tous Travaux

A.R.C
Rue des Remparts
Tél. 05 63 77 50 99

Vente directe de viande

SARL PEPIN
Les Amoureux
Tél. 06 07 58 81 44

L'Hébergement à Castelnau

HOTEL*** RESTAURANT BRUNO BESSON

Le Bourg
Tél. 05 63 60 90 16
Fax : 05 63 60 96 73
Site : www.tavernebesson.com

<p><u>CHAMBRES D'HÔTES</u> Audrey et Sébastien ÉZANIC « Le Puits de Jussens » Chambre de caractère 8 chemin de Jussens Tél. 06 22 77 36 43 Site : https://lepuitsdejussens.jimdo.com/</p>	<p><u>GITES RURAUX</u> Anne-Marie Alcoser 2 hébergements 4/6 personnes et 2/4 personnes Camp Saint Sernin Tél : 05 63 46 21 26 Site : www.amivac.com/location-devacances-76253</p>
<p><u>L'Auberge médiévale</u> Sandrine et Charles Ménard 4 chambres d'Hôtes Maximum 11 personnes Labellisées Gîtes de France 3 épis Course Tél. 06 70 56 84 70 Site : www.aubergemedievale.com</p>	<p>René Vialar Labellisé 3 clefs par Clevacances Camp Saint-Sernin Mobile : 06 80 04 86 78 Tél. 05 63 60 32 75 Courriel: rene.vialar@free.fr site: www.clevacandes-tarn.com</p>
	<p>Pierre Puginier 2 maisons labellisées 4 clefs Saint-Marty Tél : 05 63 46 15 42 Mobile : 06 10 85 17 33 Courriel : sarah.puginier@wanadoo.fr</p>
<p><u>GITES RURAUX</u> Hervé Pépin 2 gîtes + 1 chambre d'hôtes labellisés 3 épis Les Amoureux Tél. 06 07 58 81 44 Site: www.gite-amoureux.fr</p>	<p>André Pages Labellisé 3 épis Mas de Cassagnes Tél. 05 63 55 41 69 Site : http://www.gites-tarn.com</p>

À vos agendas ! Dates à retenir en 2018



12 janvier : Accueil des nouveaux arrivants et vœux aux associations à 18h30 à la mairie

27 janvier : La municipalité recevra les Aînés pour un repas convivial à 12h à la salle Pierre Valax

LES ASSOCIATIONS

Coordination des Associations Castellévissiennes

Georges LACOMBE – Mas de Loubat
Tél. 05 63 46 11 90
Courriel : gmtlacombe@orange.fr



SECTION YOGA

Martine CADILLAC – 8 Rte de Puech Armand
Tél. 05 63 60 66 04
Courriel : martine.cadillac@laposte.net



ADMR

Alain ROUSSY - Route des Genêts
Tél. 05 63 56 29 86 ou 06 47 06 42 18
Courriel : castelnaudelevis@fede81.admr.org



APE

Stéphanie LABROT – Ste Croix
Tél. 05 63 53 25 64
Courriel : stephanie.labrot@hotmail.com

Association de SAUVEGARDE DU CHATEAU



Françoise PROUST - 11 La Mouline
Tél. 05 63 60 85 97
Courriel : castelproust@orange.fr
Site : www.sauvegarde-chateau-castelnaudelevis.sitew.com

Associations de CHASSE



J. Louis LAGREZE – Les Mirgouses
Tél. 05 63 60 92 70
Courriel : jean-louis.lagreze0115@orange.fr
Xavier ROLLAND – Jussens
Tél. 06 22 93 73 44
Courriel : xavier.rolland@aelion.fr

CASTELCREA



Carine CAUSSE – Rue Puy de Bonafous
Tél. 05 63 60 38 45
Courriel : carine.galzin@gmail.com

VOLLEY BALL



J. François ROUSSY
Tél. 05 63 46 13 43
Courriel : roussyjeffmumu@orange.fr

MILLE ETOILES POUR L'ENFANCE



Claude REY – Le Carla
Tél. 06 80 65 54 11
Courriel : 1000etoiles.pourlenfance@gmail.com

Association FAIT MAISON



Isabelle CARTER – 2 rue des Radis
Tél. 06 10 74 58 75
Courriel : foireauxconfitures@orange.fr

COMITÉ DES FÊTES



Jean-Noël RAYNAL – Les Garrabets
Tél. 05 63 60 08 58
Courriel : jean-noel.raynal@orange.fr

TENNIS CLUB



Marine VIAROUGE – 5 allée des Frênes
Tél. 06 33 79 03 61
Courriel : tccl@aliceadsl.fr
Site : www.tccl.fr

CERCLE CULTUREL

Béranger PLOUVIEZ – Puy de Bonafous
Tél 05 63 46 17 49
Courriel : plouviezberanger@sfr.fr



BIBLIOTHEQUE

Odette SAUNAL ☎ 06 47 57 51 26
Courriel : odette.saunal@wanadoo.fr



CLUB DE BRIDGE

Michel LAVERNHE – Puech Armand
Tél. 05 63 46 06 45
Courriel : Michel-Lavernhe@wanadoo.fr



ATELIER FÉE MAIN

Isabelle CAMP – Rue des Érables
Tél. 06 45 25 67 26
Courriel : isaca81@orange.fr



ECOLE DE DANSE

Marie-Lou FONS – Le Cammas
Tél. 05 63 60 86 87
Courriel : pierre.fons@tele2.fr



FOOTBALL CLUB

Jean-Philippe BLANC – Bernac
Tél. 06 03 52 36 09
Courriel : bpdecor@wanadoo.fr



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Stéphane GALZIN – rue Puy de Bonafous
Tél. 06 46 43 15 02
Courriel : stephane.galzin@gmail.com



MOTO-CROSS

Alain BOSSEBOEUF – Buffaute
Tél. 05 63 60 58 89
Courriel : bosseboeuf.remi@wanadoo.fr
Site : http://motoclub.castelnaud.free.fr



PETANQUE CASTELLEVISSIENNE

Patrick PARDO – La Capellanié
Tél. 05 63 43 51 01
Courriel : sppardo@wanadoo.fr



CASTELNAU VELO TEAM

Gilles ROBERT - rue Sicard Alaman
Tél. 06 20 98 86 58
Courriel : deieans@hotmail.fr



ASSOCIATION DU GAI RIRE

Anne BEAUJARD- La Fondue
Tél. 05 63 47 75 03
Courriel : tarn81@bbox.fr



LES ARCHERS DE LA TOUR

Lionel CALMETTES – Parisot
Tél. 05 63 45 94 60
Courriel : lesarchersdelatour81@orange.fr
Site : lesarchersdelatour81.e-monsite.com



ASSOCIATION CASTELLEVISSIENNE DE LUTTE CONTRE LES TERMITES ET INSECTES XYLOPHAGES

Françoise PROUST - 11 La Mouline
Tél. 05 63 60 85 97
Courriel : castelproust@orange.fr



*Cette rubrique est celle de la libre expression des associations.
Un grand merci à leurs rédacteurs pour leur efficace et diligente collaboration*

CAC : La coordination des Associations Castellévissiennes assure la gestion de mise à disposition par la municipalité des équipements, du matériel et du mobilier. Elle coordonne le fonctionnement des activités des associations et assure la cohésion, gère le patrimoine acquis des espaces communaux permettant la réalisation des activités de ces associations.

La participation des adhérents de 2 € est fixée par activité, c'est-à-dire pour chaque section ou association. La saison 2017/2018 a repris pour toutes les Associations, La réunion des Associations en septembre a permis de faire le point sur la saison passée et la mise en place du nouveau calendrier 2017 – 2018 concernant l'occupation de la salle polyvalente pour les activités permanentes. Le calendrier définitif est établi pour les activités temporaires, seules les activités connues ont été enregistrées. Les associations ne peuvent vivre sans adhérents, mais surtout sans bénévoles qui contribuent à leur fonctionnement. S'engager comme bénévole, c'est une envie réelle de participer au dynamisme de la commune, c'est un moyen de donner du sens à son temps libre, une manière de bien s'intégrer pour un nouvel habitant par exemple !!! Alors pourquoi ne pas les rejoindre ?

Merci à tous ceux qui s'investissent, bonne saison sportive, culturelle, artistique à tous, meilleurs vœux pour l'année nouvelle.

ADMR : En 2017, l'ADMR a fait peau neuve avec un déménagement dans un local plus adapté pour recevoir nos bénéficiaires dans de bien meilleures conditions, local inauguré en octobre dernier en présence de nos élus. L'ADMR de Castelnau de Lévis, Bernac, Sainte Croix est une association de proximité venant en aide aux personnes dépendantes et qui s'occupe également des familles de toutes générations y compris la garde d'enfants. Elle fonctionne grâce aux bénévoles et emploie des Aides à Domicile pour venir en aide à tous.



Notre vocation reste la même et évolue avec le temps. Nous sommes à votre écoute au 10, rue Sicard Alaman à Castelnau de Lévis ; une permanence est ouverte le mardi matin de 9h à 12h et le vendredi après-midi de 14h à 16h30. Nous répondons au téléphone tous les jours au 05 63 56 29 86 ou au 06 47 06 42 18 où vous pouvez également laisser un message. Courriel : castelnaudelevis@admrtarn.fr

LE CERCLE DU GAI RIRE : L'association propose ses activités à la salle Terre d'Alliance à Jussens : cours de qi gong hebdomadaire le jeudi soir et cours de gestuelle et voix un mardi soir sur deux ; nouveauté en 2018 : cours de yoga hebdomadaire le lundi de 18h45 à 20h.

Pour toutes informations sur la programmation vous pouvez appeler Anne Beaujard au 05 63 47 75 03 ou vous rendre sur le site <https://terredalliancetarn.wixsite.com/albi>.

Meilleurs vœux dans la joie et la détente



BIBLIOTHEQUE : La bibliothèque est ouverte : mercredi après-midi de 14 à 17h et samedi matin de 9h30 à 11h30. Vous êtes invités à découvrir les 2500 ouvrages classés par catégories : Histoire, récits et biographies, romans, policiers, et documents.

L'équipe des bibliothécaires s'efforce de proposer des parutions récentes.

Chaque lecteur inscrit peut emprunter quatre ouvrages maximum et renouveler tous les mois.

Un échange mensuel avec la bibliothèque départementale d'Albi permet aussi de satisfaire vos demandes.

ACADEMY DANCE a fait sa rentrée le mardi 12 septembre à la salle de motricité de l'école pour attaquer sa 17^{ème} saison de danse. Les diverses options enseignées sont : Néo-classique, Moderne Jazz, Flamenco, Mambo, Salsa, figuration, comédie + Ateliers. Le cours des enfants se tient le mardi soir de 17h30 à 18h30. Depuis 2 ans un cours Moyennes 1^{er} degré se tient de 18h30 à 19h30, le cours des adultes suit de 19h30 à 22h. Le cours des Moyennes 2^{ème} degré et des ados est maintenu au mercredi après-midi de 16h à 17h30.

Les différents groupes ont repris les enchaînements chorégraphiques, rythme de travail soutenu, avec pour 2018 un tout nouveau et ambitieux programme de fin d'année qui va sentir bon les parfums du Moulin Rouge. Le Gala, sommet de la saison, se tiendra cette année le samedi 23 juin salle Pierre Valax.

Le public a unanimement apprécié le spectacle 2017, soirée où ont alterné danses et ballets de grande diversité, avec du chant avec des voix bien placées de certaines et certains qui affichent une grande polyvalence artistique. La troupe des danseuses et danseurs Adultes de Castelnau de Lévis vient de s'étoffer tout en se renouvelant quelque peu avec l'arrivée de nouvelles danseuses. Cette année s'annonce donc sous les meilleurs auspices. Toutefois pour les retardataires, on peut toujours et encore s'inscrire jusqu'aux vacances de Noël.



Contact et renseignements : Marie-Lou Fons , professeur et responsable Danse au 05 63 60 86 87.

Bientôt les fêtes de fin d'année, aussi je profite de l'occasion qui m'est offerte dans ce dernier bulletin de l'année pour souhaiter un très bon Noël et présenter mes meilleurs vœux à tous mes élèves que j'affectionne particulièrement, à tous les bénévoles d'Academy Dance pour leur grand investissement, sans oublier nos élus et l'ensemble des associations de notre village.

YOGA : Depuis la saison 2016-2017 cette nouvelle activité, sous couvert du CAC, a vu le jour dans notre village. De dix adhérents l'an passé, nous sommes cette année une vingtaine. Nous adoptons la "Zen Attitude" avec Florence tous les jeudis à la salle polyvalente de 19h15 à 20h45. Le cours comprend 1 heure de Yoga et trente minutes de relaxation. Pour cette année le groupe est pratiquement complet, il reste juste deux places. Si vous désirez de plus amples renseignements ou si vous voulez venir essayer un cours avec nous, vous serez les bienvenus. Contact : Florence Lemouzy (Professeur) 06.86.79.33.74 ou Martine 06.24.31.44.21.



FCCL : La nouvelle saison a repris. Le club a réengagé 3 équipes sénior, plus une équipe de vétérans (Loisirs). Notre école de foot est associée à celle de Marssac pour les catégories allant des U7 aux U19. Cela représente au total quelques 160 licenciés rattachés au FCCL. Actuellement en tête de sa poule d' Excellence, l'équipe fanion sénior tentera une fois encore de retrouver la Promotion Ligue, division régionale quittée il y a 6 ans maintenant. En parallèle, elle est toujours qualifiée en Coupe d'Occitanie pour les 32^{ème} de finale. Si le tirage n'aura lieu que début janvier 2018, elle a d'ores et déjà gagné un jeu de maillots offert par la Ligue. La réserve évolue en Promotion de 1^{ère} série, et la 3 en 2^{ème} série.



Parmi les changements notoires de cet exercice 2017/2018, on notera un nouveau Président, Jean-Philippe Blanc, qui succède à Alain Mas. Nous remercions ici ce dernier pour ses 5 saisons passées à la tête du club. Courant Mai, le terrain honneur a été baptisé "stade Ludovic Royer". Après 20 saisons passées en vert et blanc, le club rejoue désormais en orange et vert, ses couleurs d'origine. Le 4 novembre dernier, il a dignement fêté ses 4 décennies d'existence, avec un repas géant à la salle Pierre Valax, qui a réuni près de 300 personnes. Aux dires de tous, ce fut une soirée particulièrement réussie. Une cuvée des 40 ans a également été créée, en vente à l'épicerie de la tour et à la pizzeria du village. Le FCCL souhaite à l'ensemble des Castellévissiennes et Castellévissiens de bonnes fêtes de fin d'année, et leur adresse ses meilleurs vœux sportifs.

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU CHÂTEAU

Une fois n'est pas coutume, à l'exception des journées du patrimoine, la météo aura été globalement clémente pour les manifestations organisées cette année au château. La saison 2017 a été riche de réalisations de grande qualité portées par une mobilisation exemplaire. Comme chaque année, nous avons reconduit les travaux d'entretien et petites réparations du site et nous avons entrepris un grand chantier d'élagage des arbres indésirables qui prolifèrent autour du château et menacent de le masquer à notre vue à court terme. Nous avons aussi en projet une table d'orientation qui devrait voir le jour en 2018.

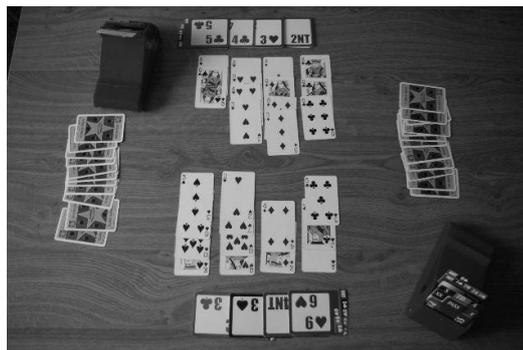
Voici le calendrier prévisionnel des animations 2018 : Sortie annuelle « *Circuit des Templiers* » le 7 avril ★ conférence en mai ★ journée de nettoyage / travaux le 26 mai ★ Salon du livre le 17 juin ★ Son et lumière « *Le rêve de Riquet* » le 27 juillet ★ Journées du patrimoine avec animations équestres et médiévales en septembre (programme non exhaustif). Rappelons que les animations au château sont ouvertes à tous et, en particulier aux habitants du village, et que la porte est ouverte à toute bonne volonté qui souhaiterait nous rejoindre. Si vous avez des connaissances, voisins, parents ou amis, jeunes retraités qui s'ennuient, dites-leur que la sauvegarde du château est un but louable et valorisant, et que nous les invitons à venir nous rejoindre pour cultiver la mémoire de ce lieu chargé d'histoire.



Contact et renseignements au 05 63 60 85 97. Courriel : castelproust@orange.fr - site www.sauvegarde-chateau-castelnaudelevis.sitew.com

CLUB DE BRIDGE : Des parties libres sont organisées deux fois par semaine, le mardi et le vendredi de 14h à 18h à la maison pour tous. Les donnes sont, soit préparées à partir d'un livret commenté, soit distribuées. Des places sont disponibles, donc nous invitons les personnes intéressées à venir jouer dans un premier temps.

Elles pourront franchir ensuite le pas de l'inscription si l'ambiance leur convient. Une initiation ou une remise à niveau peut être organisée en toute simplicité pour ceux qui en éprouveraient le besoin. Contact : 05 63 46 06 45



TCCL : La saison tennistique 2017/2018 est lancée au TCCL avec la constitution d'un nouveau bureau.

Présidente : Marine Viarouge, vice-présidente : Noémie Vayres, trésorière : Arlette Compan, secrétaire : Florence Vayres. Pour cette année, priorité est donnée à la remise en état du court du haut (Quick) et le nettoyage en profondeur de celui du bas (gazon synthétique), afin de proposer une pratique du sport dans des conditions optimales. Si le temps le permet, cela sera fait avant le printemps pour le plus grand bonheur de nos adhérents. Les entraînements ont repris avec des jeunes et des adultes toujours très motivés. La carte d'accès aux terrains de tennis est toujours disponible moyennant 50 euros. Comme les années précédentes cette offre remporte un réel succès. N'hésitez pas à venir soutenir nos équipes en compétition, championnat départemental et régional, et à consulter notre page Facebook. Le TCCL vous souhaite de très belles fêtes !



COMITE DES FÊTES

C'est sous un soleil généreux que se sont déroulées les fêtes de la Saint Barthélémy du 25 au 27 août dernier. Le comité des fêtes tient à remercier l'ensemble des participants aux différentes manifestations proposées ainsi que les partenaires, les bénévoles et la municipalité pour leur investissement.

Rendez-vous le 24 mars 2018 pour le repas cochon qui aura lieu comme l'an passé à la salle Pierre Valax. Joyeuses fêtes de fin d'année à toutes et à tous.



CASTELNAU VELO TEAM

La saison 2016 -2017 s'est bien déroulée avec nos licenciés (petits et grands) toujours dans la bonne humeur. Dans le cadre du championnat Midi Pyrénées, rendez-vous jeunes vététistes qui regroupe trois disciplines : le trial, le cross-country olympique et la descente, Antoine Petit termine 9^{ème}, Joris Assier 11^{ème}, Bastien Porte 14^{ème}, Raphaël Tranier 24^{ème} et Perrine Pauwels 3^{ème}. Perrine termine première benjamine du cross-country olympique championnat Midi Pyrénées et a eu la joie d'aller chercher sa coupe au comité ; nous la félicitons. Cette année, nous accueillons cinq nouveaux licenciés.



MILLE ETOILES POUR L'ENFANCE

Nous avons reçu cet été des spectacles de qualité, très différents : en juillet le Festival d'Autan et le quatuor Adastra, jeunes musiciens talentueux ; au mois d'août dans le cadre des championnats Gran Fondo de cyclisme, l'ensemble de voix corses "Alte Voce" dont les voix ont fait vibrer les voutes et le public. Prochain spectacle le 17 décembre : Chorale "Les enfants de la Castafiore" chants de Noël et chants populaires. Parlez-en autour de vous et surtout, réservez. Passez de bonnes fêtes de fin d'année et à l'année prochaine.



PUC 81 VOLLEY : Le championnat bat son plein.

Nos équipes de Nationale II ont déjà joué plusieurs matchs. Les garçons nous font plaisir. Avec cet effectif, nous pouvons aller chercher les « gros » de la poule. Les filles quant à elles sont plus jeunes et jouent contre des équipes qui nous étaient inconnues. Gosses surprises et grands déplacements. Enfin « Les voyages forment la jeunesse » ! Nos autres équipes seniors se régalaient aussi dans leur championnat respectif. A noter match de pré-nat filles le samedi 27 janvier à 20 H à la salle Pierre Valax. L'école de volley a elle aussi démarré son championnat avec de belles perspectives. Suivez-nous sur facebook PUC 81 volleyball.



APE : Le loto de l'école aura lieu le samedi 16 décembre à 20h30 à la salle Pierre Valax. Nous comptons sur votre présence, les bénéfices permettront de financer les sorties scolaires. Nouveau bureau : Présidente Mme Labrot Stéphanie. Contact: ape.castelnaudelevis@gmail.com



Un grand merci aux rédacteurs de cette rubrique pour leur efficace et diligente collaboration

EMBALLAGES MÉNAGERS



Bouteilles plastiques, briques alimentaires, boîtes métalliques, boîtes cartonnées...

PAPIERS



Journaux, prospectus, magazines...

ORDURES MÉNAGÈRES



Autres déchets...

VERRE



Bouteilles, bocaux, pots... (sans bouchons ni capsules)

En 2009, près de **26 422 TONNES DE DÉCHETS MÉNAGERS** ont été collectées soit **335 KG/HAB./AN.**

TRIER

C'EST BIEN POUR LA COMMUNAUTÉ

En 2009, plus de **5 450 TONNES D'EMBALLAGES MÉNAGERS** (verre, emballages secs) et papiers ont été collectées sur l'agglomération.

	Arthès	Cambon d'Albi	Corlus	Castelnou-de-Lévis	Cunac	Débat	Frejaprolles	Labastide-Débat	Lescurre d'Albigeois (nord)	Lescurre d'Albigeois (sud)	Le Séquestre	Marsac-sur-Tarn	Puygazon	Rouffiac	St Juéry (nord)	St Juéry (sud)	Salies	Terssac
LUNDI																		
MARDI																		
MERCREDI																		
JEUDI																		
VENREDI																		



ATTENTION ! Erreur fréquente facile à corriger...

Je ne dois pas déposer les petits emballages en plastique ou en polystyrène, les pots de yaourt, les films et sacs plastiques dans les sacs ou bacs jaunes, mais avec les ordures ménagères.

À SAVOIR ! Une année est composée de 52 semaines.

- ① Les semaines impaires sont les semaines 1, 3, 5 etc.
- ② les semaines paires sont les semaines 2, 4, 6 etc.